



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique du tourisme

Question écrite n° 4241

Texte de la question

M. Dino Cinieri attire l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de la consommation et du tourisme sur le rapport du Conseil économique et social portant sur le tourisme d'affaires et lui demande de bien vouloir lui préciser ses intentions quant à la proposition relative à la mise en place au sein de ODIT France d'une cellule chargée de l'intelligence économique pour pratiquer une veille concurrentielle quantitative et qualitative des évolutions des marchés européens du Sud mais aussi de l'Est et du Nord.

Texte de la réponse

Le rapport présenté en 2007 par Bernard Plasait au Conseil économique et social préconise une meilleure prise en compte du tourisme d'affaires (sensibiliser les pouvoirs publics et la population, améliorer la connaissance du secteur, organiser une veille concurrentielle, rationaliser la collecte et les méthodologies statistiques pour une communication unique, adopter une nouvelle terminologie pour remplacer celle de « tourisme d'affaires » afin de mieux rendre compte de la réalité de ce secteur économique) ; de fédérer les énergies (mettre en place une nouvelle gouvernance permanente, adapter le secteur aux enjeux actuels en termes de territoire et de filière, assurer une meilleure coordination entre acteurs publics et acteurs privés) ; d'adopter une stratégie globale (en élaborant un schéma national de développement de l'offre, en adaptant l'offre à la demande, en développant une politique d'image, en développant le potentiel d'emploi par un effort de formation, en engageant une action en faveur du rayonnement international de la France par la valorisation de quelques sites patrimoniaux adaptés à l'accueil d'événements prestigieux) ; de se doter des moyens nécessaires pour rétablir l'égalité de concurrence, renforcer les moyens de promotion et lancer une politique de recherche et de développement ; et enfin d'encourager l'outre-mer à s'engager sur le marché. Le Premier ministre a demandé en 2006 au ministre délégué au tourisme et au ministre délégué au commerce extérieur de proposer des mesures pour accroître la compétitivité et l'attractivité de la France dans le secteur « foires, salons et congrès », en concertation avec tous les acteurs de la filière. Un comité national de pilotage a été constitué à cet effet offrant un lieu de concertation entre les professionnels et les pouvoirs publics pour envisager les mesures destinées à renforcer la place de la filière dans la concurrence internationale. La recherche d'une meilleure compétitivité de la filière a ainsi suscité la mise en place d'une démarche opérationnelle, sous forme d'ateliers réunissant les partenaires directement concernés, sur sept thèmes prioritaires : plan d'actions pour l'internationalisation du secteur ; promotion internationale et performance de l'action commerciale française ; accueil et accessibilité, développement des sites d'exposition et de congrès et valorisation des territoires ; observation économique, veille concurrentielle et communication ; développement des manifestations économiques et des événements d'affaires ; enfin, inscription des attentes des exposants dans la démarche de promotion menée par la filière. Dans ce contexte, les pistes d'amélioration proposées dans le rapport de Bernard Plasait sont opportunes et nombre d'entre elles font l'objet d'études et de réflexions dans le cadre du comité de pilotage. S'agissant plus particulièrement de veille concurrentielle, ODIT France met en place un partenariat avec les principaux acteurs intéressés par cette approche. En complément de l'étude réalisée en 2006-2007 sur les ratios clés d'investissement et d'exploitation des centres de congrès et parcs d'expositions, ODIT France analysera en 2008 les ratios clés des destinations

affaires en matière de promotion et de commercialisation. Cette analyse portera sur un échantillon de sites étrangers concurrents. L'activité de veille peut également être confortée dans le cadre du club du tourisme d'affaires réceptif animé par Maison de la France.

Données clés

Auteur : [M. Dino Cinieri](#)

Circonscription : Loire (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 4241

Rubrique : Tourisme et loisirs

Ministère interrogé : Consommation et tourisme

Ministère attributaire : Consommation et tourisme

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 septembre 2007, page 5481

Réponse publiée le : 13 novembre 2007, page 7053